

Département de  
Seine-et-Marne

Commune de  
Villeneuve-Saint-Denis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
De la commune de Villeneuve-Saint-Denis

Séance du 11 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Peggy PHARISIEN, Maire.

Membres présents : M. Michel BAZERBES, M. Philippe VANACKER, M. Philippe IMBERT, M. Olivier VICTORIEN DIT RICHARD, M. Patrick RAOULT, Mme Isabelle MESBAH, M. Sayah NEBBOU, M. PHAM Ba-Son, Mme Catherine DESMAREST.

Membres absents excusés :

M. Marc RABOT pouvoir à M. Philippe VANACKER  
Mme Danielle CZAINSKA pouvoir à Mme Peggy PHARISIEN  
M. Jimmy PETIT pouvoir à M. Michel BAZERBES

Membres absents :

Mme Sabrina N'KOUKA ZOLA

Secrétaire de séance : M. PHAM Ba-Son

**N° 21-2023 - RECENSEMENT INSEE DE LA POPULATION 2024 – Recrutement de 2 agents  
recenseurs**

VU les diverses instructions transmises par l'INSEE portant organisation du recensement de la population pour la commune en 2024 et conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 août 2003,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DÉCIDE** de recruter deux agents recenseurs chargés des opérations du recensement pour la période du 18 janvier au 17 février 2024.

**DIT** qu'une personne sera rémunérée sur le budget 2024 au compte 6218 « Autre personnel extérieur »

**DIT** que l'autre personne, agent communal titulaire, recevra à ce titre, des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) en janvier et février 2024.

  
  
**ADOPTÉ A 13 VOIX POUR,**  
Pour Extrait certifié conforme,  
En Maire le 12 décembre 2023,  
Le Maire,  
Peggy PHARISIEN

Accusé de réception en préfecture  
077-217705102-20231211-21-2023-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2023  
Date de réception préfecture : 13/12/2023